



RAPPORT ANNUEL 2006

(DU 1^{ER} JANVIER 2006 AU 31 DÉCEMBRE 2006)

1. **CHIFFRES CLES**
2. **STRUCTURE DE LA SOCIETE**
3. **COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2006**
4. **COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2006**

Remarque: dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).



1. Chiffres clés

Données financières

Données en CHF millions		2006	2005
Total des produits d'exploitation		1'912	1'373
Résultat de trading		24	39
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		83	97
(en % du total des produits d'exploitation)		4.3%	7.1%
Bénéfice net		48	58
(en % du total des produits d'exploitation)		2.5%	4.2%
Cash-flow		75	110
Bilan actif			
	Immobilisations corporelles	547	554
	Immobilisations incorporelles	262	275
	Immobilisations financières	629	617
	Actifs circulant	309	280
	Total de l'actif	1'747	1'726
Bilan passif			
	Fonds propres	769	739
	Fonds étrangers	977	988
	Total du passif	1'747	1'726
Emprunts et dettes nets des liquidités		510	510
Ratios			
Ratio "Dettes nettes : Fonds propres"		40 : 60	41 : 59
Dettes en % du total du bilan net des liquidités		30.6%	31.1%

Approvisionnement et fourniture en 2006

Fourniture et ventes		Production et achats	
Fournitures contractuelles aux actionnaires	4'680 GWh	Production hydraulique CH	2'642 GWh
Fourniture à d'autres clients suisses	622 GWh	Production thermique CH (Leibstadt)	464 GWh
Energie de pompage et restitutions, pertes	975 GWh	Contrats d'approvisionnement	3'696 GWh
Ventes et trading	51'993 GWh	Achats et trading	51'468 GWh
Total	58'270 GWh	Total	58'270 GWh

Trading 2006

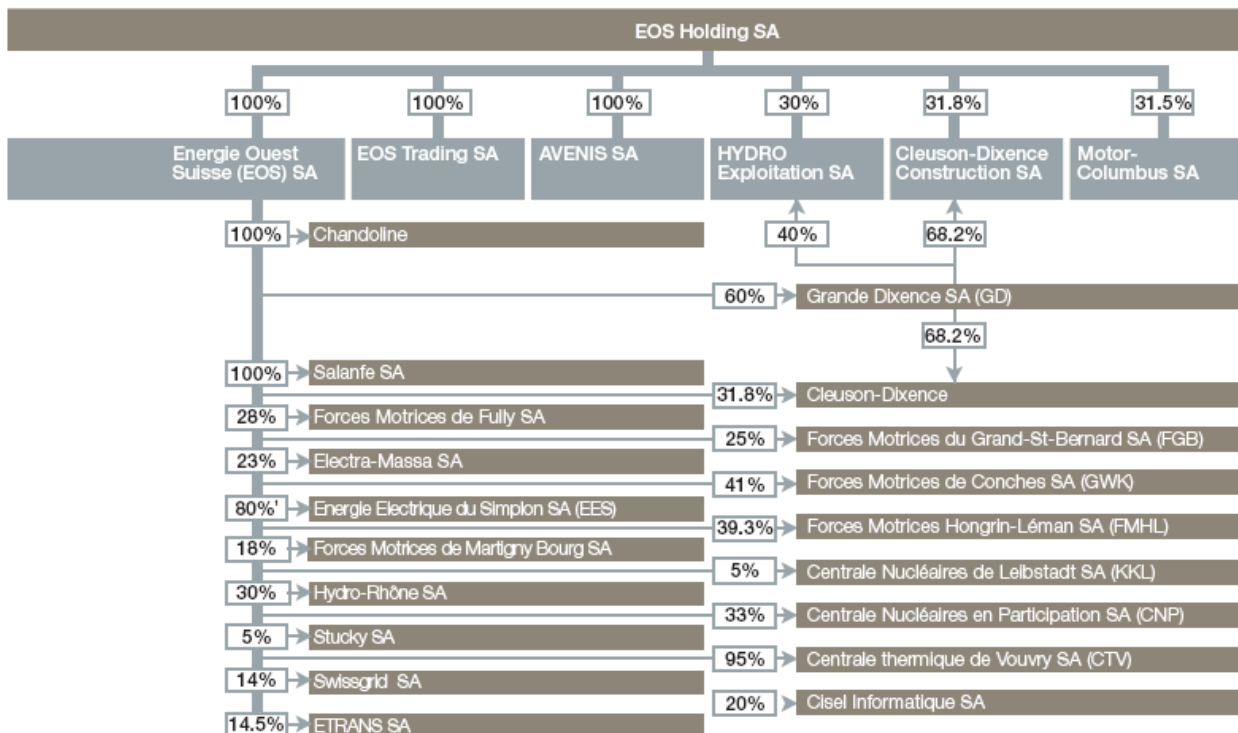
	CHF millions	
Ventes	30'726 GWh	2'451
Achats	30'726 GWh	(2'418)
Positions ouvertes		(9)
Volume total	61'452 GWh	24 Profit sur opérations de trading

2. Structures

Actionnariat

EOS Holding détient 100 % du capital-actions d'EOS.

Groupe EOS



Notes

¹ Après l'offre publique d'achat lancée en été 2006 par EOS sur les actions au porteur d'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU SIMPLON SA, la participation d'EOS dans la société haut-valaisanne atteint désormais 80 % (contre 78.24 % au 31.12.2005). La décotation des titres, requise auprès de la SWX en septembre 2006, a été exécutée le 29 décembre 2006.

2. Structures

Organes statutaires

Conseil d'administration

	DEBUT DU MANDAT	ECHEANCE A L'AG STATUANT SUR LES COMPTES
Dominique Dreyer *	2002	2007
Président, avocat, Fribourg		
GUY MUSTAKI *	2006	2007
Vice-président, Président du groupe Romande Energie Holding SA, Pully		
DANIEL BRÉLAZ	2002	2007
Syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne		
JEAN DESCHENAUX */***	2005	2007
Administrateur de sociétés, Fribourg		
DANIEL MOUCHET *	2003	2007
Président des Services Industriels de Genève, Carouge		
HUBERT BARDE ***	2003	2007
Administrateur du groupe Romande Energie Holding SA, Le Mont-sur-Lausanne		
JEAN-JACQUES MONNEY ***	2002	2007
Vice-président des Services Industriels de Genève, Rolle		
JEAN PRALONG **	2002	2007
Président de FMV SA, St-Martin		
JEAN-YVES PIDOUX ***	2006	2007
Conseiller municipal de la Ville de Lausanne, Lausanne		
DANIEL SCHMUTZ **	2002	2007
Administrateur de groupe Romande Energie Holding SA, La Tour-de-Peilz		
PIERRE STEPHAN **	2002	2007
Vice-président de Groupe E SA, Fribourg		

Secrétaire hors Conseil: BENOÎT REVAZ

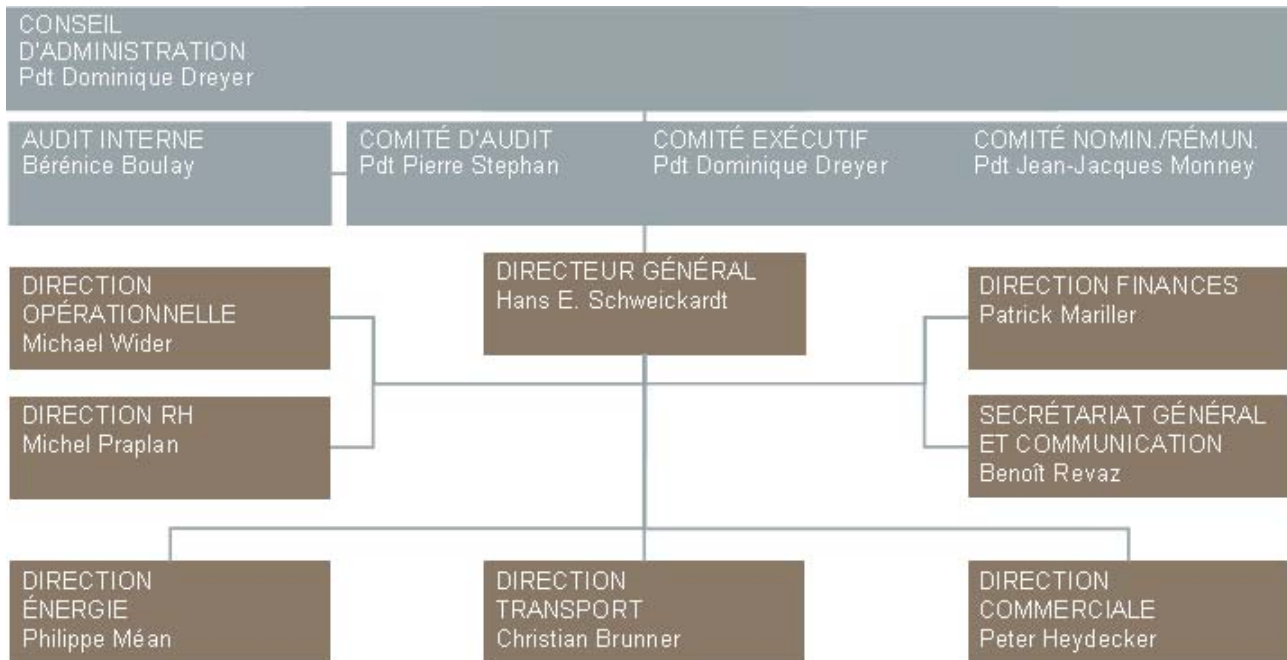
- * Siège au Comité exécutif
- ** Siège au Comité d'audit
- *** Siège au Comité de nominations et rémunération

Organe de révision

ERNST & YOUNG SA, LAUSANNE

2. Structures

Organigramme



3. Comptes consolidés de l'exercice 2006

	<u>Page(s)</u>
Commentaires	7
Compte de résultat consolidé	8
Bilan consolidé	9
Flux de trésorerie consolidé	10
Variation des fonds propres consolidés	11
Principes comptables du Groupe	13-20
Périmètre de consolidation	21
Notes aux états financiers consolidés	22-42
Rapport du réviseur	43

Remarque:

Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

Jusqu' à fin 2005, le Groupe s'est concentré sur son renforcement financier axé sur le désendettement. Au cours de l'année 2006, cette politique a laissé la place à une stratégie de croissance. Celle-ci vise à développer la position d'EOS sur les marchés suisses et européens et ainsi à créer les conditions nécessaires à une forte croissance, tant en termes de chiffre d'affaires que de rentabilité.

Compte de résultat 2006

Les produits d'exploitation progressent de 40 % par rapport aux comptes 2005 et s'établissent à CHF 1.9 mia (CHF 1.4 mia en 2005). Cette progression témoigne du développement et de la diversification des activités commerciales du Groupe, tant en ce qui concerne la valorisation de son portefeuille de production en Suisse et sur les marchés de gros européens qu'en termes de développement de ses activités de vente. Le résultat sur opérations de trading s'élève à CHF 23,9 mio (CHF 38,8 mio en 2005), pour un volume de transactions de CHF 2,4 mia.

Avec une progression de 47 % les achats d'énergie reflètent les opérations d'optimisation du parc de production qui est l'un des plus flexibles d'Europe.

Les autres produits d'exploitation étaient supérieurs en 2005 en raison d'éléments exceptionnels.

Les coûts de matériel et prestations sont en augmentation de 12 % à CHF 20,6 mio. Cette hausse est liée à l'entretien de nos installations afin de garantir une disponibilité maximale du parc de production et de transport.

L'augmentation des charges de personnel fait suite à la poursuite du renforcement de nos effectifs dans une logique de croissance et de nouveaux marchés, notamment le marché de gros en Angleterre, et dans le domaine du gaz.

Les amortissements progressent du fait des nouveaux investissements, notamment ceux liés à l'amélioration de l'exploitation du réseau haute et très haute tension (THT) en Suisse romande.

Les autres charges d'exploitation, regroupant essentiellement des charges administratives, sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des fees payées aux autres parties liées (AVENIS, EOS TRADING).

Le bénéfice avant intérêts et impôts s'établit à CHF 83,1 mio (CHF 96,9 mio en 2005). Ce bénéfice avant intérêts et impôts est encore influencé par les conditions actuelles de livraisons d'électricité aux actionnaires d'EOS HOLDING. L'accord cadre et les conventions régissant ces livraisons expirent toutefois au 30 septembre 2007.

En 2006, les charges financières d'EOS sont globalement restées stables. En 2005 les charges financières tenaient compte de l'effet comptable de l'emprunt sans intérêts auprès des actionnaires (CHF 155 mio). Cet emprunt avait été transféré à EOS HOLDING en 2005 en vue de sa conversion en capital-actions.

Le bénéfice net s'inscrit par CHF 47,8 mio, en baisse de 18 % par rapport à 2005 (CHF 58,3 mio).

Bilan

Le total du bilan reste stable à CHF 1,7 mia. La part des fonds propres sur le total du bilan se renforce encore légèrement à 44 % contre 42.8 % en 2005. Au cours de l'exercice sous revue, EOS a procédé au versement d'un dividende de CHF 10 mio.

L'augmentation des participations dans des sociétés de partenaires reflète le début des travaux de réhabilitation de l'aménagement Cleuson-Dixence (CHF 65,1 mio en 2006, dont la part EOS de 7/22^e représente CHF 20,7 mio).

L'année 2006 a été marquée par l'émission d'un emprunt public de CHF 125 mio à huit ans avec un coupon de 2.875 % et la mise en place de lignes de crédit confirmées d'un montant total de CHF 260 mio auprès de quatre établissements bancaires pour des durées allant jusqu'à fin 2012. Ce nouvel emprunt, ainsi que la trésorerie disponible, ont permis le remboursement de la dette financière à court terme envers EOS HOLDING.

Par conséquent, les dettes financières à court terme diminuent de CHF 141 mio.

Flux de trésorerie

Le cash-flow avant variation du fonds de roulement s'élève à CHF 76,8 mio en 2006, contre CHF 110,5 mio en 2005. Toutefois, en raison du développement des affaires commerciales, le besoin de fonds de roulement a augmenté de CHF 60,5 mio alors qu'il avait reculé de CHF 15 mio en 2005.

Reclassements et retraitements

Les états financiers présentés en 2005 ont fait l'objet de retraitements et reclassements conduisant globalement à une augmentation du bénéfice net de KCHF 70 et une augmentation des fonds propres de KCHF 6'010. Ces corrections sont décrites en page 20.

Compte de résultat consolidé

		2006	2005
	Note	KCHF	Retraité KCHF
Chiffre d'affaires net	1	1'892'510	1'343'980
Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées	13,14	2'398	956
Autres produits d'exploitation	2	17'382	24'981
Total des produits d'exploitation		1'912'290	1'369'917
Achats d'énergie	3	(1'693'169)	(1'150'212)
Matériel et prestations	4	(20'648)	(18'378)
Charges de personnel	5	(24'275)	(22'023)
Amortissements	6	(42'611)	(41'215)
Autres charges d'exploitation	7	(48'488)	(41'189)
Total des charges d'exploitation		(1'829'191)	(1'273'017)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		83'099	96'900
Résultat des autres participations	8	7	7
Produits financiers	9	2'464	1'442
Charges financières	9	(26'392)	(25'807)
Bénéfice avant impôts (EBT)		59'178	72'542
Impôts sur le bénéfice	10	(11'347)	(14'214)
Bénéfice net		47'831	58'328
- attribuable aux actionnaires de la société mère		47'664	58'198
- attribuable aux actionnaires minoritaires		167	130

Bilan consolidé

	Note	31.12.2006 KCHF	31.12.2005 <i>Retraité</i> KCHF
ACTIF			
Immobilisations corporelles	11	546'842	554'063
Immobilisations incorporelles	12	261'689	274'892
Participations dans des sociétés de partenaires	13	619'521	608'402
Participations dans des sociétés associées	14	3'392	3'434
Autres immobilisations financières	15	6'325	5'310
Total de l'actif immobilisé		1'437'769	1'446'101
Stocks et travaux en cours	16	1'748	5'691
Créances résultant de livraisons et prestations	17	175'414	169'088
Autres créances et comptes de régularisation	18	53'428	18'996
Liquidités		78'556	86'598
Total de l'actif circulant		309'146	280'373
Total de l'actif		1'746'915	1'726'474
PASSIF			
Capital-actions	19	145'000	145'000
Versements additionnels	19	37'935	37'935
Bénéfices accumulés	19	584'903	554'261
Fonds propres attribuables aux actionnaires de la société mère		767'838	737'196
Fonds propres attribuables aux actionnaires minoritaires		1'593	1'667
Total des fonds propres		769'431	738'863
Dettes financières	20	571'737	438'264
Provisions	21	23'230	24'789
Avantages du personnel	22	11'719	13'015
Autres engagements	23	14'870	17'590
Impôts différés passifs	10	143'764	145'990
Total des fonds étrangers à long terme		765'320	639'648
Dettes financières	20	16'822	157'948
Dettes résultant d'achats et de prestations	24	126'849	108'343
Impôts courants à payer		9'630	12'760
Autres dettes et comptes de régularisation	25	58'266	66'824
Provisions	21	597	2'087
Total des fonds étrangers à court terme		212'164	347'962
Total des fonds étrangers		977'484	987'610
Total du passif		1'746'915	1'726'473

Flux de trésorerie consolidé

		2006	2005
	Note	KCHF	Retraité KCHF
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)		83'099	96'900
Ajustements pour:			
- Amortissements	6	42'611	41'215
- Gains et pertes sur cessions d'actifs	2,7	32	(329)
- Variation des provisions		(4'345)	(1'465)
- Autres		(6'434)	(6'432)
Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées	13,14	(2'398)	(956)
Dividendes encaissés des sociétés partenaires et associées	13,14	3'704	3'715
Variation du fonds de roulement		(61'997)	15'192
Intérêts payés		(24'810)	(20'197)
Impôts payés		(14'700)	(1'970)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		14'762	125'673
Immobilisations corporelles et incorporelles			
- Investissements	11,12	(22'945)	(24'283)
- Cessions / droits cédés		6'362	4'593
Acquisition de parts aux minoritaires		(1'070)	(437)
Acquisition d'une filiale		(20)	-
Participations dans des sociétés de partenaires et associées			
- Investissements	13,14	-	(224)
- Cessions / droits cédés		-	3'179
- Remboursements	13	(14'703)	778
Autres participations			
- Investissements		(1'946)	-
- Dividendes encaissés		7	7
Octrois et remboursements de prêts financiers		(548)	(83)
Intérêts encaissés		1'611	948
Flux de trésorerie des activités d'investissement		(33'252)	(15'522)
Autres dettes financières			
- Emprunts		125'000	70'847
- Remboursements		(104'530)	(160'000)
Dividendes versés		(10'150)	(20'299)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(106)	(114)
Flux de trésorerie des activités de financement		10'214	(109'566)
Différences de change non réalisées		234	30
Diminution des liquidités		(8'042)	615
Liquidités au début de l'exercice		86'598	85'983
Liquidités à la fin de l'exercice		78'556	86'598

Variation des fonds propres consolidés

	Capital- actions	Versements additionnels	Bénéfices accumulés	Ecarts de réévaluation des instruments financiers	Ecarts de conversion	Total des fonds propres du Groupe	Part des minoritaires	Total des fonds propres
Etat au 1.01.2005	145'000	37'935	505'878	23'395	(11)	712'197	1'715	713'912
Correction de l'actualisation des provisions			6'010			6'010		6'010
Fonds propres retraités	145'000	37'935	511'888	23'395	(11)	718'207	1'715	719'922
Variation de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente 1)				80		80		80
Escompte emprunt convertible 3)			4'395	(23'395)		(19'000)		(19'000)
Ecarts de conversion					11	11		11
Bénéfice net de l'exercice			58'198			58'198	130	58'328
Total des produits et charges de l'exercice			62'593	(23'315)	11	39'289	130	39'419
Acquisition de parts aux minoritaires 2)						0	(65)	(65)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires						0	(113)	(113)
Dividendes versés			(20'300)			(20'300)		(20'300)
Etat au 31.12.2005	145'000	37'935	554'181	80	0	737'196	1'667	738'863
Etat au 1.01.2006	145'000	37'935	554'181	80	0	737'196	1'667	738'863
Variation de la juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente 1)				(5)		(5)		(5)
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture				(6'867)		(6'867)		(6'867)
Bénéfice net de l'exercice			47'664			47'664	167	47'831
Total des produits et charges de l'exercice			47'664	(6'872)		40'792	167	40'959
Acquisition de parts aux minoritaires 2)						0	(135)	(135)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires						0	(106)	(106)
Dividendes versés			(10'150)			(10'150)		(10'150)
Etat au 31.12.2006	145'000	37'935	591'695	(6'792)	0	767'838	1'593	769'431

1) Il s'agit des variations de la juste valeur des participations nets d'impôts.

2) Il s'agit de parts d'EES de 1.183 % en 2006 et de 0.563 % en 2005.

3) Il s'agit de l'extourne de l'effet d'escompte sur les prêts convertibles non rémunérés suite à leur cession.

Principes comptables du Groupe

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENERGIE OUEST SUISSE (EOS) est une société anonyme de droit suisse domiciliée à Lausanne. Elle est filiale d'EOS HOLDING à hauteur de 100 %. EOS HOLDING est détenue par:

- Romande Energie SA (RE), Montreux (société du groupe Romande Energie Holding SA, Morges) 28.72 %
- Services Industriels de Genève (SIG), Genève 23.02 %
- Groupe E SA, Fribourg 22.33 %
- Ville de Lausanne (SIL), Lausanne 20.06 %
- FMV SA, Sion 5.87 %

Dans les notes aux états financiers consolidés figurent sous "actionnaires" les transactions avec EOS HOLDING et ses actionnaires.

EOS et ses filiales ont pour activité principale la production et le transport d'énergie électrique en Suisse ainsi que la commercialisation d'énergie électrique en Suisse et à l'étranger.

Les comptes consolidés de l'exercice 2006 ont été adoptés par le Conseil d'administration d'EOS le 21 mars 2007.

BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) de l'IASB.

Les états financiers sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence d'une part sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et engagements conditionnels à la date du bilan et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la Direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus lors de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers sont décrits à la note 28.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont obligatoires pour les comptes consolidés clôturant au 31 décembre 2006:

IAS 19 – Avantages du personnel

Le Groupe a décidé de ne pas prendre l'option de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels lorsqu'ils surviennent dans l'état des produits et charges comptabilisés en fonds propres et continue de comptabiliser l'amortissement des écarts actuariels dépassant la limite du corridor dans le compte de résultat. Des informations supplémentaires à fournir pour les régimes à prestations définies doivent être indiquées dans l'annexe, la présentation des comptes a été modifiée en conséquence.

IAS 39 – Amendement "Option de juste valeur"

Cet amendement modifie la définition des instruments financiers classifiés à la juste valeur par le biais du compte de résultat et restreint la possibilité de classier des instruments financiers dans cette catégorie. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés car le Groupe n'a classé aucun instrument financier dans cette catégorie.

IAS 39 – Amendement "Couverture des flux de trésorerie de transactions intra-groupe futures"

Cet amendement n'est pas applicable au Groupe.

IAS 39 et IFRS 4 – Amendement "Couverture Garanties financières"

Cet amendement n'est pas applicable au Groupe.

IAS 21 – Amendement "Investissement net dans une activité à l'étranger"

Cet amendement n'est pas applicable au Groupe.

IFRS 6 – Prospection et évaluation de ressources minérales

Cette norme n'est pas applicable au Groupe.

Principes comptables du Groupe

IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location

Le Groupe a fait une revue de ses contrats. Certains d'entre eux nécessitent d'être comptabilisés comme contrat de location conformément à IAS 17 "Contrats de location". Toutefois ceux-ci sont considérés comme contrat de location simple et leur traitement n'a aucun impact sur les charges y relatives comptabilisées.

IFRIC 5 – Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement

Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 6 – Engagement résultant de la participation à un marché spécifique – Déchets d'équipements électriques et électroniques

Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants ont été publiés mais ne sont pas applicables pour l'exercice 2006 et n'ont pas été adoptés de façon anticipée.

IFRS 7 Informations à fournir sur les instruments financiers & IAS 1 Amendements relatifs aux informations sur le capital

Suivant l'adoption d'IFRS 7, le Groupe devra présenter des informations additionnelles concernant ses instruments financiers, leur importance et la nature et l'ampleur des risques qu'ils génèrent. Plus précisément, le Groupe devra présenter la juste valeur de ses instruments financiers et le détail sur son exposition aux risques. Il n'y aura pas d'impact sur le résultat et l'actif net publiés. Le Groupe appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à partir du 1^{er} janvier 2007

IFRIC 7 – Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29

Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2

Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

IFRIC 9 – Réexamen des dérivés incorporés

Cette interprétation n'est pas applicable au Groupe.

BASE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés englobent EOS, ses filiales ainsi que les sociétés de partenaires et associées.

Les filiales sont les sociétés contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsqu' EOS a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise afin d'obtenir les avantages de son activité (en principe plus de 50 % des droits de vote). Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer le contrôle.

Les sociétés de partenaires et les sociétés associées sont les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence déterminante sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle (en principe entre 20 % et 50 % des droits de vote). Les états financiers de ces sociétés sont pris en compte selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date où le Groupe commence et jusqu'à la date où le Groupe cesse d'exercer une influence déterminante.

Les sociétés de partenaires dans lesquelles le Groupe exerce en raison de droits contractuels un contrôle restreint avec plus de 50 % des droits de vote ou une influence déterminante avec moins de 20 % des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les participations nouvellement acquises par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'acquisition. L'écart entre le coût et la juste valeur des actifs nets de la société acquise est porté au bilan au titre de *goodwill*. Lorsque le *goodwill* est négatif, il est directement inscrit au compte de résultat. Le *goodwill* des sociétés de partenaires et associées est présenté dans la valeur comptable des participations mises en équivalence.

Lorsqu'une société du Groupe est cédée, celle-ci est éliminée du périmètre de consolidation à la date de la perte de contrôle. Le Groupe inscrit la différence entre le prix de vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de profits et pertes à cette même date.

Principes comptables du Groupe

TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les transactions et les profits et pertes non réalisés entre les sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation. Les profits non réalisés avec les sociétés de partenaires et associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe dans la société et sont portés en diminution de la participation mise en équivalence.

TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Toutes les principales filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF. Les actifs nets des filiales en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date du bilan et le résultat au cours de change annuel moyen. Les différences de change qui surviennent lors de la conversion de ces éléments sont inscrites dans les fonds propres.

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires comprend toutes les recettes provenant du transport et de la commercialisation d'énergie électrique, déduction faite des escomptes, des rabais et des pertes de valeur sur créances. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'électricité a été livrée.

Dans le cadre de son activité de négoce, le Groupe commercialise d'importantes quantités d'électricité qui augmentent considérablement les volumes traités durant l'année. Afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité dans le temps de son chiffre d'affaires, le Groupe présente le résultat net de ces opérations.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés dans les fonds propres est également inscrit dans les fonds propres.

Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs.

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement aux éléments inscrits dans les fonds propres.

Les impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des *goodwill* non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles et sur tous les reports de pertes déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

PERTES DE VALEUR

Le Groupe examine à chaque date de clôture s'il existe un indice révélant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée et une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. A partir du 1^{er} janvier 2005, la valeur recouvrable des *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est estimée chaque année.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Cette dernière est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'actif. Lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie qui soient largement indépendantes des autres actifs, la valeur d'utilité est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est actualisée au taux d'emprunt moyen du Groupe majoré d'un taux reflétant les risques inhérents de l'actif. Pour les actifs financiers, l'actualisation est déterminée au taux d'intérêt effectif de l'actif. Les créances à court terme ne sont pas escomptées.

Une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise lorsqu'il y a un changement dans les estimations de la valeur recouvrable. La reprise est inscrite au compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une perte de valeur constatée pour un *goodwill* n'est pas reprise au cours d'un exercice ultérieur.

Principes comptables du Groupe

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de construction, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Les coûts d'acquisition des concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques figurent dans cette rubrique.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont portés au bilan. Les dépenses de remplacement et de rénovation sont portées au bilan lorsqu'elles prolongent la durée d'utilité ou augmentent le niveau de performance de l'objet. Tous les autres coûts sont inscrits au compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation se compose de plusieurs éléments ayant des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont:

• Génie civil des usines hydrauliques	80 ans
• Equipements et machines des usines hydrauliques	20 à 40 ans
• Bâtiments, équipements et machines des centrales nucléaires	20 à 40 ans
• Lignes des réseaux de transport et de distribution (THT et HT)	40 à 60 ans
• Postes des réseaux de transport et de distribution	25 à 40 ans
• Bâtiments administratifs	60 à 80 ans
• Autres bâtiments	10 à 25 ans
• Composants informatiques	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de chaque objet. Les droits de prélèvement et les droits d'usage sont amortis sur une période équivalente à la durée du droit qui excède généralement 20 ans. Les logiciels informatiques acquis ou développés en interne sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans dès leur mise en service. A partir du 1^{er} janvier 2005, les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont plus amortis. Les intérêts sur le financement des droits de prélèvement et sur les projets en cours sont portés au bilan.

PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ET ASSOCIÉES

Les participations dans les sociétés de partenaires et associées sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations sont comptabilisées pour un montant reflétant la quote-part du Groupe dans les actifs nets des sociétés ainsi que le *goodwill* constaté lors de leur acquisition. Les actifs nets, les *goodwill* et les résultats de ces sociétés sont évalués sur la base de principes comptables identiques à ceux du Groupe.

Lorsque les actifs nets retraités des sociétés de partenaires sont négatifs, la quote-part du Groupe est présentée au passif dans les engagements envers des sociétés de partenaires et sont évalué à leurs coûts amortis.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations, dans lesquelles le Groupe EOS détient moins de 20 % des droits de vote et qui ne sont pas mises en équivalence sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont évaluées à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les fonds propres. A la vente de l'actif, les gains et les pertes réalisés sont inscrits dans le compte de résultat. Une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsqu'une perte durable est constatée. La juste valeur est déterminée sur la base de prix du marché ou de techniques d'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsque la juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, les participations sont portées au bilan à leur coût amorti.

Les prêts à long terme octroyés à des sociétés de partenaires sont évalués à leur coût amorti.

Principes comptables du Groupe

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le bénéfice estimé est incertain ou lorsqu'une perte est attendue, ils font immédiatement l'objet d'un ajustement de valeur.

CRÉANCES

Les créances sont considérées comme des actifs financiers émis par le Groupe et sont évalués au coût amorti.

LIQUIDITÉS

Les liquidités comprennent les fonds de caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements auprès d'instituts financiers dont l'échéance initiale n'excède pas 90 jours.

DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires, les dettes bancaires et les autres dettes de financement.

Les emprunts obligataires sont valorisés à leur coût amorti. La différence entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement est amortie selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur d'émission.

PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels.

Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

AUTRES ENGAGEMENTS

Les autres engagements comprennent principalement les engagements envers des sociétés de partenaires qui correspondent à la quote-part aux actifs nets négatifs des sociétés consolidées par mises en équivalences.

Les autres engagements sont valorisés à leur coût amorti.

L'option financière est évaluée selon la juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont inscrits aux comptes de résultats.

Principes comptables du Groupe

AVANTAGES DU PERSONNEL

Engagement de prévoyance

EOS et les sociétés du Groupe sont affiliées à la CPE Caisse Pension Energie qui est une institution de prévoyance collective de la branche juridiquement indépendante fondée sur le régime suisse à prestations définies.

Les engagements et la juste valeur des actifs qui servent à financer ces obligations sont évalués chaque année par un expert indépendant. Les engagements sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les rentes en cours, les engagements de rentes futures ainsi que les augmentations futures estimées des salaires et des rentes.

Les excédents et les insuffisances de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle des obligations font l'objet d'un traitement différencié.

Les excédents d'actifs ne sont pas portés au bilan car leur utilisation doit être décidée conjointement par les sociétés membres de la CPE et les représentants de leurs employés.

Les statuts de la CPE stipulent que si le bilan technique présente un découvert de plus d'un dixième du passif et que si une amélioration n'est pas prévisible, les contributions doivent être augmentées et/ou les prestations expectatives réduites par une révision des statuts afin de rétablir l'équilibre financier de la Caisse. Dans ce contexte, les insuffisances d'actifs sont portées au bilan pour la partie qui excède les 10 % de la valeur actualisée de l'obligation (appelée limite du corridor). Cette partie excédentaire est inscrite au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés.

Rentes bénévoles

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble des collaborateurs retraités une indexation des rentes de prévoyance non assurées par la CPE ainsi qu'une participation à l'assurance maladie.

Les rentes bénévoles constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs retraités et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat.

Retraites anticipées

Certaines sociétés du Groupe ont accordé à l'ensemble de leurs collaborateurs la possibilité de bénéficier d'une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans.

Les indemnités de fin de contrat de travail (Pont AVS) constituent un engagement envers l'ensemble des collaborateurs actifs et font l'objet d'une comptabilisation immédiate en compte de résultat. Etant donné que ces engagements sont en moyenne exigibles à plus de douze mois, le passif constitué à cet effet est actualisé.

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle a pour but de présenter les différents niveaux de risques et de rentabilité par activités et par zones géographiques.

Le Groupe EOS est essentiellement actif dans le secteur de l'énergie électrique qui intègre la production, le transport et la commercialisation. Les activités extérieures au domaine énergétique représentent moins de 10 % du chiffre d'affaires, des actifs nets consolidés et du résultat. Aucune information sectorielle n'est donc nécessaire quant à ces activités.

Au niveau géographique, toutes les activités du Groupe sont déployées à partir de son siège en Suisse et consistent essentiellement à optimiser ses actifs, dont les principaux sont localisés en Suisse. De plus, les interventions du Groupe sur des marchés de gros en Europe sont à caractère de couverture (hedging) de notre parc de production. Le chiffre d'affaires sur territoire étranger pour des livraisons finales représente moins de 10 %. Ainsi, l'essentiel des risques et gains est généré sur le territoire suisse.

Principes comptables du Groupe

GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est exposé aux risques liés aux prix de l'énergie, aux contreparties, aux taux d'intérêt et aux taux de change. Le management surveille régulièrement l'évolution de ces risques.

RISQUES LIÉS AU PRIX DE L'ÉNERGIE

L'activité de commerce d'énergie est exposée aux risques de variation des prix de l'énergie sur les marchés européens de gros. Ces risques découlent de la variation des prix du marché spot ou à terme, à une modification des différences de prix entre marchés et entre produits ainsi qu'à une possible dégradation de la liquidité sur ces marchés. Afin de gérer les risques liés à ces variations, le Groupe recourt à des instruments physiques et financiers dérivés lorsque cela est opportun. Seules les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture. Au-delà des transactions effectuées dans un but de couverture, l'activité de négoce est soumise à des limites d'exposition au risque prix approuvées par le Conseil d'administration et régulièrement surveillées par un Comité de Gestion des Risques ainsi que par le management. Pour ce faire, les affaires spots et à terme sont réparties dans des portefeuilles auxquels sont attribués des limites d'exposition; ces limites sont surveillés quotidiennement par un département de gestion des risques, organisationnellement indépendant.

RISQUES DE CONTREPARTIES

La plus grande partie des contrats à terme sur les marchés de gros européens sont conclus de gré à gré avec d'autres contreparties du marché. Ces contrats physiques et financiers ne sont conclus qu'avec des contreparties actives sur les marchés de l'énergie répondant à des critères stricts de solvabilité. Une ligne de crédit est fixée pour chaque contrepartie en fonction de sa solvabilité. Si la solvabilité de la contrepartie n'est pas suffisante, le Groupe exige des garanties: garanties bancaires d'établissements européens de première qualité, cautionnement solidaire de la maison-mère ou appels de marge cash calculés en fonction de l'exposition. L'exposition par contrepartie, définie comme la somme des factures en suspens et la valeur de remplacement des positions ouvertes, est surveillée régulièrement et comparée avec la ligne de crédit préalablement fixée par le management ou le cas échéant, le montant de la garantie obtenue.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

La production et le transport d'électricité requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter les effets de la variation des taux d'intérêt, le Groupe a recours à un financement à taux fixe qui s'inscrit en principe dans le long terme avec des échéances échelonnées. Les liquidités sont placées à court terme en CHF et en EUR en majorité à taux fixe afin de limiter les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le Groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de ces variations. Les placements et les instruments financiers dérivés ne sont réalisés qu'auprès d'établissements financiers de première qualité.

RISQUES DE CHANGE

L'activité de commerce international d'énergie est essentiellement traitée en EUR. Le Groupe est exposé au risque de change correspondant à la différence entre les encaissements et les paiements en EUR. Ces flux se compensent largement. Pour réduire son exposition résiduelle au risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer l'effet des variations de taux de change.

Le règlement du financement et de la trésorerie approuvé par le Conseil d'administration fixe la politique de financement, de couverture de taux d'intérêts et de change ainsi que des opérations autorisées. La validation des contreparties autorisées avec leurs limites ainsi que la gestion des limites d'exposition aux risques de prix par portefeuille sont de la responsabilité du Comité de Gestion des Risques, qui applique la Politique de Gestion des Risques Economiques liés au Commerce de l'Energie fixée par le Conseil d'administration et son Comité d'audit.

Principes comptables du Groupe

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Le champ d'application des instruments financiers dérivés a été défini par le Groupe conformément aux dispositions et principes selon la norme IAS 39.

En particulier, les contrats d'achat et de vente à terme avec livraison physique d'énergie ou de matières premières sont considérés comme exclus du champ d'application de la norme IAS 39, dès lorsque ces contrats ont été conclus dans le cadre de l'activité dite « normale » du Groupe. Cette qualification sera démontrée dès que les conditions suivantes sont réunies:

- une livraison physique intervient systématiquement ;
- les contrats ne sont pas assimilables à des ventes d'option au sens de la norme, Dans le cas particulier des contrats de vente d'électricité, le contrat est assimilable en substance à une vente à terme ferme ou s'apparente à une vente de capacité.

Conformément aux principes de la norme IAS 39, le Groupe analyse l'ensemble de ses contrats – portant sur des éléments financiers ou non financiers – afin d'identifier l'existence d'éventuels instruments dérivés dits « incorporés ». Toute composante d'un contrat qui affecte les flux du contrat concerné de manière analogue à celle d'un instrument financier dérivé autonome répond à la définition d'un dérivé incorporé au contrat.

Si les conditions prévues par la norme sont réunies, un dérivé incorporé est séparé en comptabilité, en date de mise en place du contrat.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie. Dans ce dernier cas, les variations de valeur des instruments de couverture sont comptabilisées directement en capitaux propres, hors part inefficace des couvertures.

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux ainsi que ceux liés à certains contrats de matières premières, Les critères retenus par le Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont ceux prévus par la norme IAS 39:

- l'opération de couverture doit couvrir les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie imputables au risque couvert et l'efficacité de la couverture (représentant le niveau de compensation des variations de valeur de l'instrument de couverture avec celles de l'élément couvert ou de la transaction future) se situe dans une fourchette comprise entre 80 % et 125 % ;
- en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, la transaction future, objet de la couverture, doit être hautement probable ;
- l'efficacité de la couverture est déterminée de manière fiable ;
- l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate dès sa mise en place

Le Groupe applique les typologies de couverture suivantes:

(a) Couverture de juste valeur

Il s'agit d'une couverture des variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé au bilan ou d'un engagement ferme d'acheter ou de vendre un actif. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuable à la composante couverte sont enregistrées en résultat et compensées par les variations symétriques de juste valeur de l'instrument de couverture, seule la fraction inefficace de la couverture impactant le résultat.

(b) Couverture de flux de trésorerie

Il s'agit d'une couverture de transactions futures hautement probables où les variations de flux de trésorerie générés par l'élément couvert sont compensées par les variations de valeur de l'instrument de couverture.

Les variations cumulées de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique des capitaux propres pour leur partie efficace et en résultat pour la partie inefficace (correspondant à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert). Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert.

La relation de couverture prend fin dès lors que:

- un instrument dérivé cesse d'être un instrument de couverture efficace ;
- un instrument dérivé échoit, est vendu, annulé ou exercé ;
- l'élément couvert est arrivé à échéance, a été vendu ou remboursé ;
- une transaction future n'est plus considérée comme hautement probable.

Principes comptables du Groupe

RECLASSEMENT ET RETRAITEMENTS

Reclassement de la quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées

A partir de l'exercice 2006, le Groupe a décidé de présenter la quote-part au résultat des sociétés partenaires et des sociétés associées dans une rubrique spécifique dans les produits d'exploitation. Précédemment, ces résultats figuraient dans la rubrique "Résultat financier" pour la quote-part du résultat des sociétés associées et dans la rubrique "Achats d'énergie" pour le résultat des sociétés partenaires.

Pour une meilleure comparaison, les valeurs 2005 ont été reclassées en conséquence sans impact sur le bénéfice net.

Retraitements des comptes de CNP (CENTRALES NUCLÉAIRES EN PARTICIPATION)

Jusqu'au 31 décembre 2005, le montant des provisions comptabilisées dans la société de partenaires CNP était économiquement calculé de manière aussi objective que possible, mais sans tenir compte de l'effet de la valeur temps. L'effet de la valeur du temps est significatif compte tenu du fait que ces provisions ont des échéances entre 1 et 10 ans. Il s'agit dès lors d'une erreur significative au sens d'IAS 8, et conformément à cette norme, les comptes ont été retraités de manière rétrospective soit au 1^{er} janvier 2005.

L'actualisation au taux de 3.5 % a eu un impact sur les fonds propres consolidés de KCHF 6'010 au 1^{er} janvier 2005, sur le montant des participations dans des sociétés partenaires de KCHF 7'851 au 31 décembre 2005, ainsi que sur les impôts différés de KCHF 1'772. Le résultat consolidé de l'exercice 2005 a également été corrigé de KCHF 70.

Périmètre de consolidation

	Siège	Capital	Activité	Contrôle		Intérêt	
				2006	2005	2006	2005
PRINCIPALES FILIALES							
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon-Dorf	8'000	P	80.0 ¹⁾	78.8 ²⁾	80.0 ¹⁾	78.8 ²⁾
Centrale Thermique de Vouvry SA	Vouvry	1'000	P	95.0	95.0	95.0	95.0
Salanfe SA	Vernayaz	18'000	P	100.0	100.0	100.0	100.0
PRINCIPALES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES							
Grande Dixence SA	Sion	300'000	P, H	60.0	60.0	60.0	60.0
Cleuson-Dixence, société simple	Sion	-	P	31.8 ³⁾	31.8 ³⁾	72.7	72.7
Forces Motrices Hongrin-Léman SA	Château-d'Oex	30'000	P	39.3	39.3	39.3	39.3
Electra-Massa	Naters	40'000	P	23.0	23.0	23.0	23.0
Forces Motrices de Conches SA	Lax	30'000	P	41.0	41.0	41.0	41.0
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard	Bourg-St-Pierre	10'000	P	25.0	25.0	25.0	25.0
Centrales Nucléaires en Participations SA	Berne	150'000	P	33.3	33.3	33.3	33.3
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA ⁵⁾	Martigny	3'000	P	18.0	18.0	18.0	18.0
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA ⁵⁾	Leibstadt	450'000	P	5.0	5.0	5.0	5.0
Forces Motrices de Fully ⁴⁾	Fully	800	P	28.0	28.0	28.0	28.0
PRINCIPALES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES							
Etrans SA ⁵⁾	Laufenburg	7'500	T	14.5	14.5	14.5	14.5
Swissgrid SA ⁵⁾	Laufenburg	15'000	T	13.9	13.9	13.9	13.9

P Production

T Transport

C Commercialisation

S Prestations de services

H Holding

1) Acquisition en 2006 de 1.183 % d'actions d'EES au prix du marché.

2) Acquisition en 2005 de 0.563 % d'actions d'EES au prix du marché.

3) Société simple détenue par GRANDE DIXENCE SA à hauteur de 68.2 %.

4) Société constituée le 1er juillet 2005 par apport en nature.

5) Les sociétés de partenaires CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEIBSTADT SA et FORCES MOTRICES DE MARTIGNY-BOURG SA, ainsi que les sociétés associées ETRANS SA et SWISSGRID SA dans lesquelles le Groupe exerce, en raison de droits contractuels, une influence déterminante avec moins de 20 % des droits de vote sont également prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

Notes aux états financiers consolidés

1 CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	2006	2005
Ventes et transport d'énergie à		
- des tiers	1'254'305	797'174
- des actionnaires	582'893	484'660
- des sociétés de partenaires et associées	31'428	23'152
- des autres parties liées	20	31
Bénéfice sur opérations de négoce	23'864	38'963
	1'892'510	1'343'980
Activité de négoce d'électricité		
Ventes	2'451'252	1'121'416
Achats	(2'418'125)	(1'085'119)
Corrections de valeur des contrats ouverts en fin de période	(9'263)	2'666
Bénéfice sur opérations de négoce	23'864	38'963

2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Note	2006	2005
Prestations propres activées	11,12	4'902	4'711
Variation des travaux en cours		(665)	2'230
Gains sur ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles		278	-
Gains sur ventes des sociétés de partenaires et associées		-	1'466
Dissolutions de provisions	22	239	635
Autres produits d'exploitation avec			
- des tiers		5'785	11'673
- des actionnaires		3'393	1'889
- des sociétés non consolidées		-	12
- des sociétés de partenaires et associées		1'689	1'782
- des autres parties liées		1'761	583
		17'382	24'981

3 ACHATS D'ÉNERGIE

	2006	2005
Achats d'énergie auprès		Retraité
- de tiers	(1'280'787)	(791'119)
- d'actionnaires	(185'645)	(135'412)
- de sociétés de partenaires	(226'737)	(223'681)
	(1'693'169)	(1'150'212)

4 MATÉRIEL ET PRESTATIONS

	2006	2005
Matériel et prestations acquis auprès		
- de tiers	(8'711)	(7'730)
- d'actionnaires	(1'886)	(536)
- des sociétés non consolidées	-	(704)
- de sociétés de partenaires et associées	-	(636)
- des autres parties liées	(10'051)	(8'772)
	(20'648)	(18'378)

Notes aux états financiers consolidés

5 CHARGES DE PERSONNEL

	Note	2006	2005
Salaires, traitements et autres		(18'562)	(17'535)
Charges de prévoyance	22	(759)	-
Rentes bénévoles	22	(49)	(1'170)
Autres charges sociales		(2'970)	(2'285)
Autres charges du personnel		(1'935)	(1'033)
		(24'275)	(22'023)

A la date du bilan, l'effectif du Groupe, converti en postes à plein temps (EPT), est de 160 (159 l'année précédente).

6 AMORTISSEMENTS

	Note	2006	2005
Amortissements ordinaires des			
- immobilisations corporelles	11	(22'001)	(20'695)
- immobilisations incorporelles	12	(20'610)	(20'520)
		(42'611)	(41'215)

7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2006	2005
Redevances hydrauliques	(9'969)	(9'273)
Energie de pompage et de restitution	(645)	(484)
Débours, frais de déplacement et de représentation	(1'311)	(1'242)
Assurances	(1'055)	(1'025)
Impôts sur le capital, autres impôts et taxes	(4'157)	(4'121)
Frais d'administration payés à		
- des tiers	(13'051)	(10'435)
- des actionnaires	(1'501)	(125)
- des sociétés non consolidées	-	(192)
- des sociétés de partenaires et associées	(1'398)	(1'276)
- des autres parties liées	(12'017)	(9'840)
Autres charges d'exploitation payées à		
- des tiers	(2'625)	(1'612)
- des actionnaires	(449)	(425)
- des sociétés non consolidées	-	(2)
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(310)	-
Pertes sur ventes des sociétés de partenaires et associées	-	(1'137)
	(48'488)	(41'189)

Cette rubrique inclus les coûts liés à la mise en place du projet Pôle Suisse occidentale (PSO).

Notes aux états financiers consolidés

8 RÉSULTAT DES AUTRES PARTICIPATIONS

	2006	2005
Autres produits	7	7
	7	7

9 COÛT FINANCIER NET

	Note	2006	2005
Produits d'intérêts		2'464	1'442
Produits financiers		2'464	1'442
Charges d'intérêts		(25'080)	(25'138)
Gains et pertes de changes, nets		(566)	(541)
Frais bancaires, commissions et autres		(746)	(128)
Charges financières		(26'392)	(25'807)
Composants des produits d'intérêts			
Intérêts sur prêts financiers auprès			
- de tiers		502	68
- des actionnaires		88	2
- des sociétés non consolidées		426	4
- de sociétés de partenaires et associées		6	281
- des autres parties liées		-	3
Intérêts sur liquidités		692	436
Intérêts capitalisés	11,12	732	648
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivés	26	18	-
		2'464	1'442
Composants des charges d'intérêts			
Intérêts sur emprunts obligataires		(13'464)	(12'411)
Intérêts sur dettes bancaires et hypothécaires		(769)	(1'104)
Intérêts sur autres dettes financières envers			
- des tiers		(4'967)	(4'430)
- des actionnaires		(4'849)	(5'584)
- des sociétés non consolidées		-	(1)
- des sociétés de partenaires et associées		(12)	(7)
- des autres parties liées		(86)	(20)
Effets de l'actualisation des provisions et autres engagements	21	(923)	(1'012)
Correction de valeur des autres instruments financiers dérivés	26	(10)	(569)
		(25'080)	(25'138)

Notes aux états financiers consolidés

10 IMPÔTS

	2006	2005 <i>Retraité</i>
Impôts sur le bénéfice		
Impôts courants	(11'571)	(12'089)
Impôts différés	224	(2'125)
	(11'347)	(14'214)
Composants des impôts courants		
Impôts concernant l'exercice	(11'571)	(12'093)
Impôts concernant des exercices antérieurs	-	4
	(11'571)	(12'089)
Composants des impôts différés		
Participations mises en équivalence	352	671
Immobilisations corporelles	161	161
Immobilisations incorporelles	(232)	(232)
Autres actifs	11	(85)
Provisions	(74)	(1'748)
Autres passifs	6	(892)
	224	(2'125)
Explication de la charge d'impôts		
Taux d'imposition moyen du Groupe	22.52%	22.56%
Résultat du Groupe avant impôts (EBT)	60'111	72'542
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du Groupe	(13'539)	(16'366)
Charges et produits sans effets fiscaux	2'080	2'150
Autres	112	2
	(11'347)	(14'214)
	31.12.2006	31.12.2005 <i>Retraité</i>
Impôts différés au bilan		
Impôts différés passifs	(143'764)	(145'990)
	(143'764)	(145'990)
Composants des impôts différés au bilan		
Participations mises en équivalence	(50'762)	(51'114)
Immobilisations corporelles	(5'846)	(6'007)
Immobilisations incorporelles	548	780
Autres actifs	(3'865)	(3'876)
Provisions	335	409
Autres passifs	(386)	(392)
Fonds propres	1'979	(23)
Contributions spéciales	(85'767)	(85'767)
	(143'764)	(145'990)
Impôts différés des charges et produits comptabilisés en fonds propres		
Juste valeur des instruments financiers disponibles à la vente	(22)	(23)
Juste valeur des instruments financiers de couverture	2'001	-
	1'979	(23)

Notes aux états financiers consolidés

11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Installations de production	Installations de transport	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2005	81'363	409'583	606'503	54'675	17'572	1'169'696
Investissements	-	286	1'564	-	19'354	21'204
Prestations propres activées	-	-	-	-	2'799	2'799
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	571	571
Sorties	-	(4'795)	(1'455)	(2'143)	(4'035)	(12'428)
Transferts	393	10'457	8'059	6'407	(25'316)	0
Valeurs brutes au 31.12.2005	81'756	415'531	614'671	58'939	10'945	1'181'842
Amortissements cumulés au 01.01.2005	(19'541)	(324'189)	(224'065)	(47'682)	-	(615'477)
Amortissements ordinaires	(673)	(3'311)	(14'100)	(2'611)	-	(20'695)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	0
Sorties	-	4'795	1'455	2'143	-	8'393
Amortissements cumulés au 31.12.2005	(20'214)	(322'705)	(236'710)	(48'150)	0	(627'779)
Valeurs nettes au 31.12.2005	61'542	92'826	377'961	10'789	10'945	554'063
Valeurs brutes au 01.01.2006	81'756	415'531	614'671	58'939	10'945	1'181'842
Investissements	-	-	123	277	17'095	17'495
Prestations propres activées	-	-	-	-	2'781	2'781
Intérêts capitalisés	-	-	-	-	600	600
Sorties	-	(1'024)	(1'183)	(76)	(4'979)	(7'262)
Transferts	250	2'208	8'979	1'539	(12'976)	0
Amortissements	-	-	-	-	(7)	(7)
Valeurs brutes au 31.12.2006	82'006	416'715	622'590	60'679	13'459	1'195'449
Amortissements cumulés au 01.01.2006	(20'214)	(322'705)	(236'710)	(48'150)	0	(627'779)
Amortissements ordinaires	(723)	(3'778)	(15'157)	(2'336)	-	(21'994)
Sorties	-	714	376	76	-	1'166
Amortissements cumulés au 31.12.2006	(20'937)	(325'769)	(251'491)	(50'410)	0	(648'607)
Valeurs nettes au 31.12.2006	61'069	90'946	371'099	10'269	13'459	546'842

Comme lors de chaque clôture, les installations de production ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées lors de cet examen sont contenues dans les amortissements cumulés. Aucun ajustement de ces valeurs n'a été nécessaire durant les deux exercices sous revue.

A la date du bilan, la valeur d'assurance incendie des bâtiments, des machines et des équipements s'élève à CHF 686 mio (CHF 724 mio l'année précédente).

Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 4 % (4 % en 2005).

Notes aux états financiers consolidés

12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits d'usage acquis	Droits de prélèvement	Autres	Projets en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2005	38'473	835'096	3'194	5'741	882'504
Investissements	-	-	-	3'079	3'079
Prestations propres activées	-	-	-	1'912	1'912
Intérêts capitalisés	-	-	-	77	77
Sorties	-	-	-	(558)	(558)
Transferts	-	-	6'259	(6'259)	0
Valeurs brutes au 31.12.2005	38'473	835'096	9'453	3'992	887'014
Amortissements cumulés au 01.01.2005	(15'127)	(573'281)	(3'194)	-	(591'602)
Amortissements ordinaires	(816)	(18'250)	(1'454)	-	(20'520)
Amortissements cumulés au 31.12.2005	(15'943)	(591'531)	(4'648)	0	(612'122)
Valeurs nettes au 31.12.2005	22'530	243'565	4'805	3'992	274'892
Valeurs brutes au 01.01.2006	38'473	835'096	9'453	3'992	887'014
Modification du périmètre de consolidation	-	-	3	-	3
Investissements	-	-	-	5'450	5'450
Prestations propres activées	-	-	-	2'121	2'121
Intérêts capitalisés	-	-	-	132	132
Sorties	(898)	-	-	(35)	(933)
Transferts	667	-	5'307	(5'974)	0
Amortissements	-	-	-	(420)	(420)
Valeurs brutes au 31.12.2006	38'242	835'096	14'763	5'266	893'367
Amortissements cumulés au 01.01.2006	(15'943)	(591'531)	(4'648)	0	(612'122)
Modification du périmètre de consolidation	-	-	(2)	-	(2)
Amortissements ordinaires	(786)	(18'249)	(1'155)	-	(20'190)
Sorties	636	-	-	-	636
Amortissements cumulés au 31.12.2006	(16'093)	(609'780)	(5'805)	0	(631'678)
Valeurs nettes au 31.12.2006	22'149	225'316	8'958	5'266	261'689

Comme lors de chaque clôture, les droits de prélèvement ont fait l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées lors de cet examen sont contenues dans les amortissements cumulés.

Aucun ajustement de ces valeurs n'a été enregistré durant les deux exercices sous revue.

Les intérêts capitalisés sont calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 4 % (4 % en 2005).

Notes aux états financiers consolidés

13 SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

	Note	31.12.2006	31.12.2005
Participations dans des sociétés de partenaires		619'521	608'402
Engagements envers des sociétés de partenaires	23	(270)	(2'590)
		619'251	605'812

	GRANDE DIXENCE SA et CLEUSON-DIXENCE ¹⁾	Autres sociétés de partenaires actifs ²⁾ <i>Retraité</i>	Autres sociétés de partenaires passifs ²⁾	Total
Valeurs nettes au 01.01.2005	447'276	167'272	(5'395)	609'153
Investissement	-	224	-	224
Quote-part du Groupe au résultat ³⁾	(3'287)	201	3'818	732
Remboursement	(778)	-	-	(778)
Dividendes	-	(2'507)	(1'012)	(3'519)
Valeurs nettes au 31.12.2005	443'211	165'190	(2'589)	605'812
Valeurs nettes au 01.01.2006	443'211	165'190	(2'589)	605'812
Investissement	14'703	-	-	14'703
Quote-part du Groupe au résultat ³⁾	(2'316)	4'572	-	2'256
Remboursement	-	-	-	0
Dividendes	-	(3'520)	-	(3'520)
Transfert ⁴⁾	-	(2'319)	2'319	0
Valeurs nettes au 31.12.2006	455'598	163'923	(270)	619'251

1) GRANDE DIXENCE SA, dont le Groupe détient 60 % des voix, est portée au bilan par mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société. Il doit en effet obtenir une majorité qualifiée dans le cadre de certaines décisions contractuelles et statutaires importantes.

Dans cette même logique, CLEUSON-DIXENCE est également mise en équivalence. GRANDE DIXENCE SA détient en effet 15/22^e des parts de CLEUSON-DIXENCE alors que le Groupe n'en détient directement que 7/22^e. Bien que la société simple CLEUSON-DIXENCE ne soit pas une société au sens juridique, le Groupe ne l'a pas consolidé par intégration proportionnelle telle que recommandée par IAS 31.30, mais a opté pour la méthode alternative de la mise en équivalence autorisée par IAS 31.38.

De par son statut juridique le financement est entièrement assuré par ses propriétaires. Dès lors, le compte courant entre la société simple et le Groupe est porté au bilan en tant que participation mise en équivalence.

2) Les sociétés de partenaires sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part aux actifs nets, retraités selon les normes comptables du Groupe, est présentée à l'actif dans les participations. Lorsqu'elle est négative, cette quote-part est présentée au passif dans les engagements.

Les actifs nets négatifs découlent essentiellement de pertes de valeur constatées lors de l'estimation de la valeur recouvrable des actifs de production et d'approvisionnement conformément aux normes comptables du Groupe. Dans ce contexte et étant donné son obligation de couvrir leurs charges, le Groupe porte au passif son engagement envers les sociétés de partenaires.

3) Le Groupe a décidé de présenter la quote-part au résultat des sociétés de partenaires dans la rubrique "Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées" dans les produits d'exploitations au lieu de la rubrique "Achats d'énergie". Pour une meilleure comparaison, la valeur 2005 de KCHF 732 a été reclassée en conséquence.

4) La quote-part des fonds propres de la CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEIBSTADT SA a passé à l'actif au 31 décembre 2006.

Notes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE GRANDE DIXENCE SA ET CLEUSON-DIXENCE

	Valeurs brutes 2006	Valeurs brutes 2005	Quote-part du Groupe 2006	Quote-part du Groupe 2005
Immobilisations corporelles	1'428'435	1'385'745	991'631	960'361
Immobilisations incorporelles	11'143	8'476	8'104	8'476
Immobilisations financières	20'291	20'543	12'555	12'328
Actifs circulants	5'298	22'928	3'330	13'953
Engagements à long terme	(713'543)	(738'167)	(428'126)	(442'900)
Engagements à court terme	(217'768)	(180'605)	(131'896)	(109'007)
Actifs nets	533'856	518'920	455'598	443'211
Produits reçus des partenaires	132'841	131'834	81'387	89'107
Charges et autres produits d'exploitation	(140'122)	(141'857)	(83'703)	(92'394)
Résultat net ¹⁾	(7'281)	(10'023)	(2'316)	(3'287)

Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement de Cleuson-Dixence qui conduit les eaux du barrage de la Grande Dixence à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 365 mio, hors intérêts intercalaires. Les études et travaux prévus à cet effet ont débutés en 2004 et devraient se terminer en 2010. A la suite de cet accident, le Groupe a entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et monter le blindage, qu'elle estime responsable et lui réclame le coût de reconstruction et le manque à gagner. Les conclusions définitives de l'enquête pénale, qui ne sont pas connues, et la faillite d'un des trois partenaires du consortium constituent des éléments d'incertitude importants. Dans ce contexte, le Groupe a entièrement amorti la valeur comptable du blindage qui s'élevait à CHF 132 mio mais a renoncé à porter au bilan les indemnités éventuelles.

1) Le Groupe a décidé de présenter la quote-part au résultat des sociétés de partenaires dans la rubrique "Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées" dans les produits d'exploitations au lieu de la rubrique "Achats d'énergie". Les comptes sociaux des sociétés de partenaires ne sont pas déficitaires.

Notes aux états financiers consolidés

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES ACTIFS

	Valeurs brutes 2) 2006	Valeurs brutes 2) 2005 <i>Retraité</i>	Quote-part du Groupe 2006	Quote-part du Groupe 2005 <i>Retraité</i>
Immobilisations corporelles	2'305'468	488'287	260'402	169'758
Immobilisations incorporelles	472'215	525'592	157'403	175'196
Immobilisations financières	947'052	3'257	47'438	1'105
Actifs circulants	274'536	116'369	35'803	39'112
Engagements à long terme	(3'225'151)	(505'266)	(293'625)	(172'154)
Engagements à court terme	(270'865)	(144'820)	(43'904)	(48'233)
<i>Goodwill</i> acquis par le Groupe	-	-	406	406
Actifs nets	503'255	483'419	163'923	165'190
Produits reçus des partenaires	817'678	349'639	133'315	116'297
Charges et autres produits d'exploitation	(723'009)	(347'889)	(128'743)	(116'096)
Amortissement des <i>goodwill</i> acquis par le Groupe	-	-	-	-
<i>Goodwill</i> négatif acquis par le Groupe	-	-	-	-
Résultat net 1)	94'669	1'750	4'572	201

CHIFFRES CLÉS DES AUTRES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES PASSIFS

	Valeurs brutes 2006 2)	Valeurs brutes 2005	Quote-part du Groupe 2006	Quote-part du Groupe 2005
Immobilisations corporelles	-	1'980'715	-	99'036
Immobilisations financières	-	818'972	-	40'949
Actifs circulants	8	208'807	2	10'442
Engagements à long terme	(878)	(2'826'251)	(263)	(141'532)
Engagements à court terme	(30)	1'980'715	(9)	99'036
Actifs nets	(900)	(47'282)	(270)	(2'589)
Produits reçus des partenaires	5	445'734	2	22'287
Charges et autres produits d'exploitation	(5)	(369'362)	(2)	(18'469)
Résultat net 1)	0	76'372	0	3'818

1) Le Groupe a décidé de présenter la quote-part au résultat des sociétés de partenaires dans la rubrique "Quote-part au résultat des sociétés partenaires et associées" dans les produits d'exploitation au lieu de la rubrique "Achats d'énergie". Les comptes sociaux des sociétés de partenaires ne sont pas déficitaires.

2) Au 31 décembre 2005, les fonds propres de la CENTRALE NUCLEAIRE DE LEIBSTADT retraités étaient négatifs alors qu'au 31 décembre 2006, ils sont devenus positifs. Par conséquent, les valeurs brutes et la quote-part du Groupe à cette société ont été classées sous les chiffres clés des autres sociétés de partenaires actifs au 31 décembre 2006.

Notes aux états financiers consolidés

14 PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

	31.12.2006	31.12.2005
Mouvements		
Valeur nette au début de la période	3'434	6'245
Quote-part du Groupe au résultat	142	224
Cessions	-	(2'850)
Dividendes	(184)	(196)
Ecarts de conversion	-	11
Valeur nette à la fin de la période	3'392	3'434

CHIFFRES CLÉS

	Quote-part du Groupe 2006	Quote-part du Groupe 2005
Immobilisations corporelles	1'061	1'613
Immobilisations incorporelles	2'616	1'537
Actifs circulants	7'522	7'085
Engagements à long terme	(3'197)	(3'920)
Engagements à court terme	(4'610)	(2'881)
Actifs nets	3'392	3'434
Produits d'exploitation	7'335	5'859
Résultat opérationnel (EBIT)	289	351
Résultat net	142	204

15 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31.12.2006	31.12.2005
Autres participations	2'215	276
Prêts à long terme auprès		
- de sociétés de partenaires et associées	4'110	5'034
	6'325	5'310

Les autres participations sont inscrites au bilan à leurs justes valeurs.

Notes aux états financiers consolidés

16 STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

	31.12.2006	31.12.2005
Matériel et marchandises	58	67
Travaux en cours	1'690	5'624
	1'748	5'691

17 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

	31.12.2006	31.12.2005
Créances auprès		
- de tiers	107'051	87'628
- d'actionnaires	66'373	78'857
- de sociétés de partenaires et associées	4'142	2'955
- des autres parties liées	576	148
Provision pour créances douteuses	(2'728)	(500)
	175'414	169'088

18 AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2006	31.12.2005
TVA, impôts anticipés et autres impôts récupérables		7'374	211
Créances auprès des institutions de prévoyance		204	113
Avantages et prestations payés d'avance		35	114
Instruments financiers dérivés actifs	26	-	2'572
Intérêts courus auprès			
- de sociétés de partenaires et associées		193	90
Prêts à court terme (avances) auprès			
- de tiers		1	82
- d'actionnaires		8'239	-
- de sociétés de partenaires et associées		11'627	3'504
- des autres parties liées		871	896
Autres créances et transitoires auprès			
- de tiers		17'394	8'455
- d'actionnaires		17	-
- de sociétés de partenaires et associées		7'473	2'956
- des autres parties liées		-	3
		53'428	18'996

Notes aux états financiers consolidés

19 FONDS PROPRES

CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2006, le capital-actions de la société est de KCHF 145'000 divisé en 1'450'000 actions nominatives de CHF 100.00 nominal, entièrement libéré.

L'assemblée générale peut en tout temps convertir les actions nominatives en actions au porteur et vice versa.

Conformément aux statuts d'EOS, l'actionnaire qui désire céder tout ou partie de ses actions doit en informer préalablement le Conseil d'administration. Ce dernier en informe les autres actionnaires pour leur donner la possibilité de se porter acquéreur. Un transfert d'actions n'est valable que s'il a été approuvé par le Conseil d'administration et inscrit au registre des actions.

VERSEMENTS ADDITIONNELS

Les versements additionnels en capital représentent la différence entre le prix d'émission et la valeur nominale du capital-actions libéré. Ces versements ne sont pas distribuables aux actionnaires.

BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Les bénéfices accumulés englobent l'ensemble des réserves légales, statutaires et libres résultant des bénéfices réalisés par les sociétés du Groupe.

DIVIDENDES

EOS a versé en 2006, sur la base du bénéfice au bilan au 31.12.2005, un dividende de CHF 7.00 par action pour un total de KCHF 10'150.

En 2005, EOS avait versé un dividende de CHF 14.00 par action pour un total de KCHF 20'300.

Notes aux états financiers consolidés

20 DETTES FINANCIÈRES

	31.12.2006	31.12.2005
Dettes financières à long terme	571'737	438'264
Dettes financières à court terme	16'822	157'948
	588'559	596'212

	Taux effectif	Durée	Juste valeur		31.12.2006	31.12.2005
			2006	2005		
Emprunts obligataires						
- CHF 300 mio à 4 %, échéance 10.09	4.20%	1998-2009	306'625	316'203	298'693	298'264
- CHF 125 mio à 2.875 %, échéance 09.14	3.12%	2006-2014	124'105	-	123'044	-
Emprunts auprès d'établissements financiers						
- Banque	5.00%	2000-2007	10'110	10'360	10'000	10'000
- Banque	4.34%	2000-2008	10'142	10'449	10'000	10'000
- Banque	3.05%	2006-2021	10'069	-	10'000	-
- Banque 1)	Libor 1M	2005-2011	10'000	-	10'000	-
- Assurance	3.54%	1998-2008	110'827	113'532	110'000	110'000
- Assurance	4.44%	2000-2010	10'425	10'825	10'000	10'000
Autres dettes envers						
- des tiers		A vue	58	5'056	58	5'056
- d'actionnaires			-	152'057	-	152'057
- des sociétés de partenaires et associées		A vue	638	835	638	835
- des autres parties liées			6'126	-	6'126	-
Total des dettes financières du Groupe			599'125	619'317	588'559	596'212

1) Il s'agit de lignes de crédit fermes à taux d'intérêt variable à court terme, ces lignes de crédit peuvent être utilisées ou remboursées en tout temps par le Groupe jusqu'à l'échéance. La refixation des intérêts a été faite au 18 décembre 2006. Etant donné que les échéances des lignes de crédit confirmées sont supérieures à 1 an, elles sont présentées sous la rubrique "Dettes financières à long terme".

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques pour un montant global de CHF 260 mio au 31 décembre 2006.

	Total	Échéances		
		< 1 ans	1-5 ans	> 5 ans
Lignes de crédit confirmées	260'000		120'000	140'000

Notes aux états financiers consolidés

21 PROVISIONS

	Note	31.12.2006	31.12.2005
Provisions à long terme		23'230	24'789
Provisions à court terme		597	2'087
		23'827	26'876

	Démantèlement	Autres	Total
Etat au 01.01.2005	23'898	2'807	26'705
Constitutions	-	891	891
Emplois	-	-	0
Dissolutions	-	(720)	(720)
Etat au 31.12.2005	23'898	2'978	26'876
Etat au 01.01.2006	23'898	2'978	26'876
Constitutions	-	860	860
Emplois	-	(2'350)	(2'350)
Dissolutions	(668)	(891)	(1'559)
Etat au 31.12.2006	23'230	597	23'827

La provision pour démantèlement est destinée au démontage des installations de la CENTRALE THERMIQUE DE VOUVRY SA. Tant qu'une décision définitive de réhabilitation du site n'a pas été prise, le démontage des installations est différé à une date indéterminée.

Les autres provisions couvrent des risques liés à l'exploitation de nos installations. A ce titre, les coûts de remise en état de l'aménagement de Fully constituent l'essentiel de cette rubrique. L'aménagement de Fully a été remis en état courant 2006.

Notes aux états financiers consolidés

22 AVANTAGES DU PERSONNEL

	Prévoyance	Retraites anticipées	Rentes bénévoles	Total
Etat au 01.01.2005	5'206	2'849	6'596	14'651
Contributions payées	(1'457)	-	(714)	(2'171)
Coût net inscrit au compte de résultat	-	-	1'170	1'170
Dissolutions provisions	(526)	(109)	-	(635)
Etat au 31.12.2005	3'223	2'740	7'052	13'015
Etat au 01.01.2006	3'223	2'740	7'052	13'015
Contributions payées	(1'760)	-	(738)	(2'498)
Coût net inscrit au compte de résultat	759	633	49	1'441
Dissolutions provisions	-	(239)	-	(239)
Etat au 31.12.2006	2'222	3'134	6'363	11'719

La prévoyance représente l'engagement du Groupe envers la CPE. Il s'agit de la part comptabilisée de l'insuffisance d'actifs du régime (voir ci-dessous).

Les retraites anticipées représentent l'engagement du Groupe envers ses collaborateurs actifs. L'engagement envers les collaborateurs en retraite anticipé est transféré à la CPE. Les retraites anticipées sont accordées à tous les employés dès l'âge de 60 ans.

Les rentes bénévoles représentent l'engagement du Groupe envers ses anciens collaborateurs. Elles se composent de l'indexation des rentes de prévoyance non assurée par la CPE et de la participation à l'assurance maladie.

	31.12.2006	31.12.2005
Réconciliation des engagements du régime		
Valeur actualisée de l'obligation au début de période	199'304	202'350
Coût financier	6'820	7'083
Coût des services rendus	1'307	1'307
Cotisations des participants au régime	887	971
Prestations servies	(11'087)	(10'767)
(Profit) / perte actuariel	8'792	(1'640)
Valeur actualisée des engagements en fin de période	206'023	199'304
Réconciliation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs au début de la période	205'098	180'116
Rendement attendu des actifs	10'045	9'006
Cotisations de l'employeur	1'760	1'457
Cotisations des participants au régime	887	971
Prestations servies	(11'087)	(10'767)
Profit / (perte) actuariel	9'875	24'315
Juste valeur des actifs à la fin de la période	216'578	205'098
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement attendu des actifs	10'045	9'006
Profit / (perte) actuariel des actifs du régime	9'875	24'315
Rendement effectif des actifs du régime	19'920	33'321

Notes aux états financiers consolidés

	31.12.2006	31.12.2005
Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan		
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	(206'023)	(199'304)
Juste valeur des actifs des régimes	216'578	205'098
Excédent / (Insuffisance) d'actifs	10'555	5'794
(Profit) / (perte) non comptabilisés	(9'846)	(8'394)
Montants non comptabilisés (limitation de § 58(b))	(2'931)	(623)
Excédent / (Insuffisance) d'actifs comptabilisés	(2'222)	(3'223)
dont montant comptabilisé au passif du bilan	(2'222)	(3'223)

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2006 à 123.8 %. (2005: 117.5 %).

	31.12.2006	31.12.2005
Charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat		
Coût des services rendus	1'307	1'307
Coût financier	6'820	7'083
Rendement attendu des actifs	(10'045)	(9'006)
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 58A)	370	(533)
Effet de la limitation § 58(b)	2'308	623
Coût net de la prévoyance du Groupe	760	(526)

Le Groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 1'760 à la CPE en 2007.

	31.12.2006	31.12.2005
Composants de l'actif du régime		
Instruments de capitaux propres - Tiers	107'260	104'395
Instruments de dettes - Tiers	69'637	62'145
Immobilisations non occupées ou non utilisées	29'111	25'842
Autres	10'570	12'716
Total des composants de l'actif du régime	216'578	205'098

	31.12.2006	31.12.2005
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	3.50%	3.50%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	5.00%	5.00%
Augmentation futur des salaires	1.50%	1.50%
Augmentation futur des retraites	1.00%	1.00%

	31.12.2006	31.12.2005
Historique des écarts actuariels		
Valeur actualisée des engagements de prévoyance selon hypothèses au 1 ^{er} janvier	(206'023)	(199'304)
Ajustement des engagements liés à l'expérience	(8'792)	(1'640)
Juste valeur des actifs du régime selon hypothèses au 1 ^{er} janvier	216'578	205'098
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience	9'875	24'315

Notes aux états financiers consolidés

23 AUTRES ENGAGEMENTS

	Note	31.12.2006	31.12.2005
Engagements envers des sociétés de partenaires	13	270	2'590
Option financière en faveur d'un actionnaire	27	14'600	15'000
		14'870	17'590

La valeur de l'option est évaluée à la fin de chaque exercice à la juste valeur. La juste valeur est déterminée sur la base des informations disponibles sur un horizon de 5 ans. Lors des exercices précédents, cet engagement n'avait pas enregistré de mouvement, sa valorisation n'étant pas significativement différente de celle calculée fin 2003. Au cours de l'exercice 2006, cet engagement a été employé à hauteur de KCHF 1'720, il a fait l'objet d'une attribution pour KCHF 397 et les effets de l'actualisation, figurant dans les coûts financiers, s'élèvent à KCHF 923 (en 2005 KCHF 1'012).

24 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS

	31.12.2006	31.12.2005
Dettes envers		
- des tiers	108'172	88'837
- des actionnaires	7'916	15'524
- des sociétés non consolidées	-	507
- des sociétés de partenaires et associées	7'037	2'193
- des autres parties liées	3'724	1'282
	126'849	108'343

25 AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

	Note	31.12.2006	31.12.2005
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus		152	2'940
Dettes envers des institutions de prévoyances		-	3
Salaires et autres charges sociales dus		716	384
Heures supplémentaires et vacances dues		933	1'082
Instruments financiers dérivés passifs	26	15'651	569
Intérêts courus envers			
- des tiers		13'751	12'887
Autres dettes et transitoires envers			
- des tiers		23'262	24'773
- des actionnaires		1'089	5'142
- des sociétés de partenaires et associées		437	3'065
- des autres parties liées		2'275	15'979
		58'266	66'824

Notes aux états financiers consolidés

26 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

CONTRATS LIÉS À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE D'ÉLECTRICITÉ

	Valeurs positives	Valeurs négatives	Valeurs nettes
Contrats à terme	82'800	(89'467)	(6'667)
Contrats d'option	9'620	-	9'620
Contrats de capacité	515	(896)	(381)
Opérations ouvertes au 31.12.2005	92'935	(90'363)	2'572
Contrats à terme	58'055	(56'304)	1'751
Contrats d'option	-	(4'591)	(4'591)
Contrats de capacité	-	(2'286)	(2'286)
Futures	-	(571)	(571)
Energies vertes	-	(994)	(994)
Opérations ouvertes au 31.12.2006	58'055	(64'746)	(6'691)

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

Le Groupe applique la couverture de flux de trésorerie futurs liés aux prévisions d'achat et de ventes d'électricité, de gaz et de CO₂.

En 2006, les impacts des dérivés de couverture de matières premières enregistrés en capitaux propres, après impôts différés, s'élèvent à KCHF 6'866.

	Valeurs positives	Valeurs négatives	Valeurs nettes
Swaps Gaz	-	(8'167)	(8'167)
Swaps CO ₂	-	(793)	(793)
Opérations ouvertes au 31.12.2006	-	(8'960)	(8'960)

AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

D'une manière générale, le Groupe a recours à des instruments dérivés pour couvrir les risques financiers auxquels il est exposé et non à des fins spéculatives. Les instruments dérivés de taux d'intérêt, qui constituent une couverture économique mais qui ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture en IFRS, sont évalués à la juste valeur avec les variations de juste valeur comptabilisées au compte de résultat.

	Valeurs positives	Valeurs négatives	Valeurs nettes
Swap d'intérêts emprunts 25 mio	-	(154)	(154)
Swap d'intérêts emprunts 50 mio	-	(415)	(415)
Opérations ouvertes au 31.12.2005	0	(569)	(569)
Achats de CAP	18	(10)	8
Opérations ouvertes au 31.12.2006	18	(10)	8

27 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

ACTIONNAIRES

Le Groupe EOS HOLDING réalise une part importante de son activité avec ses actionnaires. Il leur achète et leur vend de l'énergie électrique à court et à long terme, leur fournit des prestations de transport d'énergie électrique et leur procure des services dits associés (fourniture d'énergie d'appoint et prestations de services). Certains actionnaires lui ont en outre confié la gestion de portefeuilles commerciaux et/ou de négoce. Toutes ces prestations sont réalisées entre les parties à des conditions conformes aux prix du marché.

Accords avec les actionnaires

La société EOS a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" (GROUPE E, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires d'EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 mio. Ces créances ont été cédées à EOS HOLDING qui les a converties en capital-actions en 2005.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat accordé aux "actionnaires-clients" et ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit, celui-ci dépendant des conditions futures du marché, et s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et le coût moyen de production sur les quantités prélevées impactera les exercices au cours desquelles elles interviendront ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio.

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat entrera en vigueur pour des livraisons débutant le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Option financière

Le Groupe a accordé à SIG un droit de prélèvement de puissance et d'énergie provenant de sa part à la production de la société de partenaires FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. Il permet à SIG d'acquiescer au prix de revient de production de cette dernière 20 % des apports naturels moyens de la société. Le droit de prélèvement se termine le 30 septembre 2051 à l'échéance des concessions actuelles de FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA. En mars 2003, la fourniture d'énergie a été convertie en une option financière. L'option peut être exercée dès que le prix horaire du marché du spot de la bourse EEX à Leipzig dépasse le prix de revient de production (prix d'exercice de l'option). Au 31 décembre 2006, l'option financière a été estimée à CHF 14,6 mio (CHF 15 mio au 31.12.2005) et figure dans les autres engagements et est présentée dans la note 23.

Relations avec EOS HOLDING

Une partie des tâches de direction du Groupe est assumée par le management d'EOS HOLDING qui coordonne les activités entre EOS, AVENIS et EOS TRADING. EOS HOLDING participe également au financement du Groupe.

Autres transactions

SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES

Le Groupe effectue une part importante de ses achats d'énergie auprès des sociétés de partenaires. Il bénéficie d'un droit de prélèvement de puissance et d'énergie auprès de ces dernières dans la proportion de sa participation. En contrepartie et dans une proportion identique, il est tenu contractuellement de couvrir leurs charges.

Les informations comptables et financières des sociétés de partenaires sont présentées dans la note 13.

Notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les tâches de coordination de la gestion des réseaux de transport THT au niveau national et international ont été déléguées à SWISSGRID SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

Les informations comptables et financières des sociétés associées sont présentées dans la note 14.

AUTRES PARTIES LIÉES

Les autres parties liées englobent les sociétés détenues directement par EOS HOLDING.

EOS a mandaté EOS TRADING et AVENIS pour assumer les tâches de ventes directes et de gestion de portefeuille énergétique du Groupe. EOS réalise une partie des tâches de support des activités d'EOS TRADING et d'AVENIS. Toutes ces prestations sont facturées aux conditions du marché.

Depuis le milieu de l'année 2003, HYDRO EXPLOITATION SA a repris le personnel d'exploitation des usines hydrauliques du Groupe et assume la maintenance et l'exploitation de ces usines. Des mandats sont confiés à CLEUSON-DIXENCE CONSTRUCTION SA (CDC) et CISEL INFORMATIQUE SA. Toutes ces sociétés facturent leurs prestations aux conditions du marché.

RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Groupe EOS a perçu 1,3 mio de rémunération durant l'exercice sous revue (CHF 1,2 mio l'année précédente). La Direction générale a perçu CHF 3,2 mio de rémunération (CHF 2,7 mio l'année passée)

Les membres de la Direction ainsi que les membres du Conseil d'administration sont identiques à ceux du Groupe EOS HOLDING.

28 INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS COMPTABLES

ACTIFS DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENTS

Lors de chaque clôture, les actifs de production et d'approvisionnement détenus par le Groupe font l'objet d'une estimation de leur valeur recouvrable. Cette valeur repose sur des hypothèses de prix de l'électricité estimés futurs.

L'ouverture probable du marché suisse, les modifications législatives suisse et européenne ainsi que la volatilité des prix du marché européen pourraient sensiblement influencer le niveau des pertes de valeurs constatées sur ces actifs. Aucun ajustement n'a été enregistré durant les deux exercices sous revue, le niveau moyen des prix de l'électricité long terme étant considéré comme stable.

La composition de ces actifs et leurs valeurs comptables sont:

	Notes	31.12.2006	31.12.2005
• Immobilisations corporelles (installations de productions)	11	90'946	96'826
• Immobilisations incorporelles (droits d'usage et droits de prélèvement)	12	247'465	266'095
• Sociétés de partenaires	13	619'251	605'812

29 ENGAGEMENTS FUTURS ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les modifications du cadre légal français applicable à la gestion durable des matières et déchets radioactifs ont amené le partenaire français à formuler une prétention dans une fourchette allant de CHF 0 à 30 mio d'ici à fin 2011. Toutefois, une quelconque obligation n'est pas avérée à ce jour et une dette éventuelle n'est pas reconnue par le Groupe.

Hormis le point ci-dessus, le Groupe n'a pas d'engagements autres que ceux énumérés dans les relations avec les sociétés de partenaires (note 13).

30 PROJET PÔLE SUISSE OCCIDENTALE (PSO)

Le rachat de la participation de 55,6 % d'UBS dans MOTOR-COLUMBUS par un consortium à majorité suisse a été exécuté en date du 23 mars 2006. Le consortium est composé des actionnaires minoritaires suisses d'ATEL (groupe constitué par IBAARAU, EBM (ELEKTRA BIRSECK, MÜNCHENSTEIN), EBL (ELEKTRA BASELLAND, LIESTAL), le Canton de Soleure, WWZ (WASSERWERKE ZUG AG) et AIL (AZIENDE INDUSTRIALI DI LUGANO SA), d'ATEL, d'EOS HOLDING et d'EDF ALPES INVESTISSEMENTS.

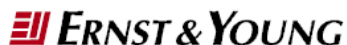
Suite à la conclusion définitive des contrats d'achats d'actions, MOTOR-COLUMBUS a été tenue de soumettre une offre publique aux actionnaires d'ATEL, sous la forme d'une offre d'échange conclue le 27 juillet 2006. En date du 4 septembre 2006, AEM Milan a déposé auprès du Tribunal fédéral un recours contre la décision de la Commission fédérale des banques relative au dépôt de l'offre d'échange du 27 juillet 2006. AEM Milan soutenait l'avis selon lequel cette offre publique d'échange n'était pas conforme aux règles de la bourse. Le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'AEM le 27 février 2007.

La restructuration entre ATEL et MOTOR-COLUMBUS annoncée pour le début de l'année 2007, en vue de la création d'une structure Holding, n'a pas été exécutée. Le rapprochement industriel planifié ensuite entre ATEL/MOTOR-COLUMBUS et EOS, y compris éventuellement les activités suisses d'EDF, a ainsi été retardé. L'intention demeure de mener à terme ce rapprochement vers la fin 2007 et de pouvoir lancer, comme prévu, la nouvelle entreprise début 2008. Toutefois, le respect des délais ne peut, à ce stade, être garanti.

A l'issue du rapprochement, la composition de l'actionnariat devrait être la suivante: EOS HOLDING et le consortium des minoritaires avec 30 % chacun, EDF ALPES INVESTISSEMENTS 25 %, AEM Milan ainsi que les petits actionnaires 15 %.

31 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2007

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe) de Energie Ouest Suisse (EOS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
0 Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)

Pierre-Alain Coquoz
Expert-comptable diplômé

4. Comptes sociaux de l'exercice 2006

	<u>Page(s)</u>
Compte de résultat	45
Proposition d'affectation du bénéfice au bilan	46
Bilan	47-48
Annexe	49-51
Rapport du réviseur	52

Remarque: Dans les tableaux et commentaires qui suivent, les données chiffrées sont exprimées, sauf indication contraire, en milliers de francs suisses (KCHF).

Compte de résultat

	31.12.2006	31.12.2005
	KCHF	KCHF
Chiffre d'affaires net	1'865'649	1'292'370
Autres produits d'exploitation	16'071	18'822
Total des Produits d'exploitation	1'881'720	1'311'192
Achats d'énergie	(1'682'592)	(1'111'359)
Matériel et prestations	(14'643)	(12'944)
Charges de personnel	(24'121)	(23'132)
Amortissements	(44'854)	(43'768)
Autres charges d'exploitation	(40'611)	(34'330)
Total des charges d'exploitation	(1'806'821)	(1'225'533)
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)	74'899	85'659
Produits financiers	7'268	7'938
Charges financières	(24'075)	(20'172)
Total coût financier net	(16'807)	(12'234)
Bénéfice avant impôt (EBT)	58'092	73'425
Impôts sur le bénéfice	(10'963)	(11'487)
Bénéfice avant produits et charges exceptionnels	47'129	61'938
Produits exceptionnels		
s/réalisation d'actifs	1'080	3'092
Prélèvements exceptionnels sur provisions	4'641	49'305
Autres produits exceptionnels	0	9
Total produits exceptionnels	5'721	52'406
Allocations exceptionnelles aux provisions	-	(5'166)
Autres charges exceptionnelles	(63)	(616)
Total charges exceptionnelles	(63)	(5'782)
Bénéfice net	52'787	108'562

Proposition d'affectation du bénéfice au bilan

	2006	2005
	KCHF	KCHF
Report au début de l'exercice	163'547	65'135
Bénéfice de l'exercice	52'787	108'562
Bénéfice au bilan	216'334	173'697
Dividende CHF -.- par action (CHF 7.- par action en 2005)	-	(10'150)
Solde à reporter	216'334	163'547

Bilan

	31.12.2006 KCHF	31.12.2005 KCHF
ACTIF		
Installations en exploitation	649'445	668'867
Immeubles	51'005	51'451
Projets en cours	40'327	8'826
Total immobilisations corporelles	740'777	729'144
Droits d'usage et droits de prélèvement d'énergie auprès de tiers et divers	249'893	269'552
Autres immobilisations	8'958	4'805
Projets en développement	5'114	3'992
Total immobilisations incorporelles	263'965	278'349
Participations	318'368	315'333
Prêts aux sociétés du Groupe	4'110	5'034
Total immobilisations financières	322'478	320'367
Total de l'actif immobilisé	1'327'220	1'327'860
Travaux en cours et prestations à facturer	1'690	5'624
<i>Créances sur ventes et prestations envers:</i>		
Clients	89'721	72'612
Sociétés proches / actionnaires	66'119	78'811
Sociétés du Groupe	5'581	3'291
<i>Autres créances envers:</i>		
Tiers	1'015	697
Sociétés du Groupe	20'741	8'592
Liquidités et titres	78'081	79'739
<i>Actifs transitoires envers:</i>		
Tiers	25'841	11'203
Sociétés du Groupe	7'666	3'845
Total de l'actif circulant	296'455	264'414
Total de l'actif	1'623'675	1'592'274

Bilan

	31.12.2006 KCHF	31.12.2005 KCHF
PASSIF		
Capital-actions	145'000	145'000
Réserve légale générale	72'500	72'500
Réserve spéciale	11'689	11'689
<i>Bénéfice au bilan:</i>		
report au début de l'exercice	163'547	65'135
bénéfice de l'exercice	52'787	108'562
Total des fonds propres	445'523	402'886
Provision d'amortissement pour droit de retour	591	2'080
Autres provisions	402'627	409'430
Total des provisions	403'218	411'510
Emprunts obligataires et assimilés	535'000	410'000
Autres engagements auprès société proches / actionnaires	15'000	15'000
Autres engagements auprès de tiers	10'000	-
Emprunts aux sociétés du Groupe	2'650	2'650
Total des fonds étrangers à long terme	562'650	427'650
<i>Dettes sur achats et prestations envers:</i>		
Fournisseurs	106'446	88'178
Sociétés proches / actionnaires	7'944	15'586
Sociétés du Groupe	9'801	3'691
<i>Autres dettes envers:</i>		
Tiers	8'982	12'047
Sociétés proches / actionnaires	1	152'057
Sociétés du Groupe	29'227	15'227
<i>Passifs transitoires envers:</i>		
Tiers	31'520	26'909
Sociétés proches / actionnaires	1'675	5'779
Sociétés du Groupe	4'082	19'126
Intérêts courus	12'606	11'628
Total des fonds étrangers à court terme	212'284	350'228
Total du passif	1'623'675	1'592'274

Annexe

Participations		31.12.2006	31.12.2005
Société	Activité	Capital- actions	Pourcentage de contrôle
*) Grande Dixence SA, Sion	Production d'électricité	300'000	60.0%
*) Cleuson-Dixence, société simple	Production d'électricité	p.m.	31.8%
*) Salanfe SA, Vernayaz	Production d'électricité	18'000	100.0%
*) Société des Forces Motrices du Grand-Saint-Bernard SA, Bourg-Saint-Pierre	Production d'électricité	10'000	25.0%
*) Electra-Massa SA, Naters	Production d'électricité	40'000	23.0%
*) Forces Motrices de Conches SA, Lax	Production d'électricité	30'000	41.0%
*) Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Oex	Production d'électricité	30'000	39.3%
*) Hydro-Rhône SA, Sion	Production d'électricité	100	30.0%
Energie Electrique du Simplon SA, Simplon-Dorf	Production d'électricité	8'000	80.0%
*) Centrale Thermique de Vouvry SA, Vouvry	Production d'électricité	1'000	95.0%
*) Centrales Nucléaires en Participation SA, Berne	Production d'électricité	150'000	33.3%
*) Centrale Nucléaire de Leibstadt SA, Leibstadt	Production d'électricité	450'000	5.0%
AlpEnergie Suisse Sàrl, Lausanne	Prestations de services dans le domaine de l'énergie	20	100.0%
Etrans, Laufenburg	Gestion du réseau		
	THT suisse	7'500	14.5%
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA, Martigny-Bourg	Production d'électricité	3'000	18.0%
Forces Motrices de Fully SA, Fully	Production d'électricité	800	28.0%
Swissgrid AG, Laufenburg	Gestion du réseau		
	THT suisse	15'000	14.0%

*) voir obligations de garantie en faveur de tiers

Intégration de la société simple CLEUSON-DIXENCE

Les actifs, passifs, charges et produits de CLEUSON-DIXENCE sont intégrés individuellement dans les comptes d'EOS pour sa part de 7/22^e.

Annexe

Obligations de garantie en faveur de tiers

Dans les sociétés de partenaires marquées d'une étoile EOS s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à prendre livraison de sa part d'énergie et à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux.

Les charges annuelles de ces sociétés comprennent en particulier les intérêts, ainsi que les amortissements et provisions nécessaires au remboursement des emprunts obligataires.

Assurance incendie des immobilisations	31.12.2006	31.12.2005
	570'788	626'893

Une importante partie des immobilisations n'est pas assurée contre l'incendie du fait de leur nature (murs en béton, galeries, conduites diverses et lignes à haute tension).

Emprunts obligataires	31.12.2006	31.12.2005
	Echéance	
4 % 1998/2009	10.02.2009	300'000
2 ^{7/8} % 2006/2014	22.09.2014	125'000
	425'000	300'000

Actionnaires d'EOS	31.12.2006	31.12.2005
Désignation	Valeur nominale du total des actions	Valeur nominale du total des actions
	% du capital	
EOS HOLDING, Lausanne	100.0%	145'000

Engagements conditionnels

A l'exception de ceux mentionnés aux notes 27 et 29 des comptes consolidés, il n'y a pas d'autres engagements conditionnels.

Engagements envers des fonds de retraite	31.12.2006	31.12.2005
---	-------------------	-------------------

Le personnel de la société est affilié auprès de la CPE, Caisse Pension Energie à Zurich, institution collective de la branche. Il est assuré dans un plan LPP à prestations définies.

Le taux de couverture de la CPE, calculé selon les normes suisses en vigueur, s'élève au 31 décembre 2006 à 123.8 %. La caisse est donc en équilibre financier favorable.

Dette envers les institutions de prévoyance	-	11
---	---	----

Instruments dérivés

L'information sur ces instruments dérivés est mentionnée dans la note 26 des comptes consolidés. Elle concerne exclusivement EOS.

Transactions avec les actionnaires d'EOS HOLDING

La société EOS a signé en mars 2001 avec ses "actionnaires-clients" (GROUPE E, RE, SIG, SIL), désormais tous actionnaires d'EOS HOLDING, un accord cadre et une série de conventions qui sont entrés en application le 1^{er} octobre 2001. Ces accords contiennent des mesures visant à assurer la pérennité financière de la société selon un plan à long terme accepté par ses actionnaires.

Ces accords prévoient, depuis leur entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2001 et pour une période de six ans (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2007), une obligation d'achat, par les "actionnaires-clients", de quantités annuelles d'énergie définies, à des conditions prédéterminées ainsi que l'octroi de prêts convertibles ou préfinancements non rémunérés à hauteur de CHF 155 mio. Ces créances ont été cédées à EOS HOLDING qui les a converties en capital-actions en 2005.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS, hors vente au coût moyen de production aux "actionnaires-clients", et le coût moyen de production sur les quantités prélevées, ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio.

Dans le cadre des conventions, les "actionnaires-clients" ont la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner auprès d'EOS, pour une quantité annuelle totale ne pouvant excéder 1'500 GWh, à un prix équivalent à son coût moyen de production. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat accordé aux "actionnaires-clients" et ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit, celui-ci dépendant des conditions futures du marché, et s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Le cas échéant, la différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et le coût moyen de production sur les quantités prélevées impactera les exercices au cours desquelles elles interviendront ne pourra s'élever à un montant supérieur au montant des contributions spéciales versées par les "actionnaires-clients" au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2001 au 30 septembre 2004, soit un total de CHF 380 mio.

La société EOS a signé en juillet 2005 avec les actionnaires d'EOS HOLDING un contrat de fourniture d'énergie à long terme afin de renforcer leur sécurité d'approvisionnement et, pour EOS, de limiter les risques de fluctuation de prix sur une partie de sa production. Le contrat entrera en vigueur pour des livraisons débutant le 1^{er} octobre 2007 et prendra automatiquement fin à l'échéance prévue, soit le 31 décembre 2015. Les termes du contrat sont conformes aux conditions du marché au moment de sa conclusion et comprennent au surplus des clauses de sauvegarde en cas d'évolution marquée de ces conditions.

Indications supplémentaires

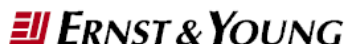
Le 12 décembre 2000, le puits blindé de l'aménagement à CLEUSON-DIXENCE qui conduit les eaux du barrage de la GRANDE DIXENCE SA à l'usine de Bieudron s'est rompu. La remise en service de l'aménagement nécessitera la reconstruction complète du blindage et d'autres travaux représentant un investissement de l'ordre de CHF 365 mio, hors intérêts intercalaires. Les études et travaux prévus à cet effet ont débutés en 2004 et devraient se terminer en 2010. A la suite de cet accident, le Groupe a entamé une procédure civile contre le consortium chargé de livrer et monter le blindage, qu'elle estime responsable et lui réclame le coût de reconstruction et le manque à gagner. Les conclusions définitives de l'enquête pénale, qui ne sont pas connues, et la faillite d'un des trois partenaires du consortium constituent des éléments d'incertitude importants. Dans ce contexte, le Groupe a entièrement amorti la valeur comptable du blindage qui s'élevait à CHF 132 mio mais a renoncé à porter au bilan les indemnités éventuelles.

Lausanne, avril 2007

Au nom du Conseil d'administration

Le Président:
Dominique Dreyer

Le Vice-président:
Guy Mustaki



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Energie Ouest Suisse (EOS), Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2007

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de Energie Ouest Suisse (EOS), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)



Pierre-Alain Coquoz
Expert-comptable diplômé